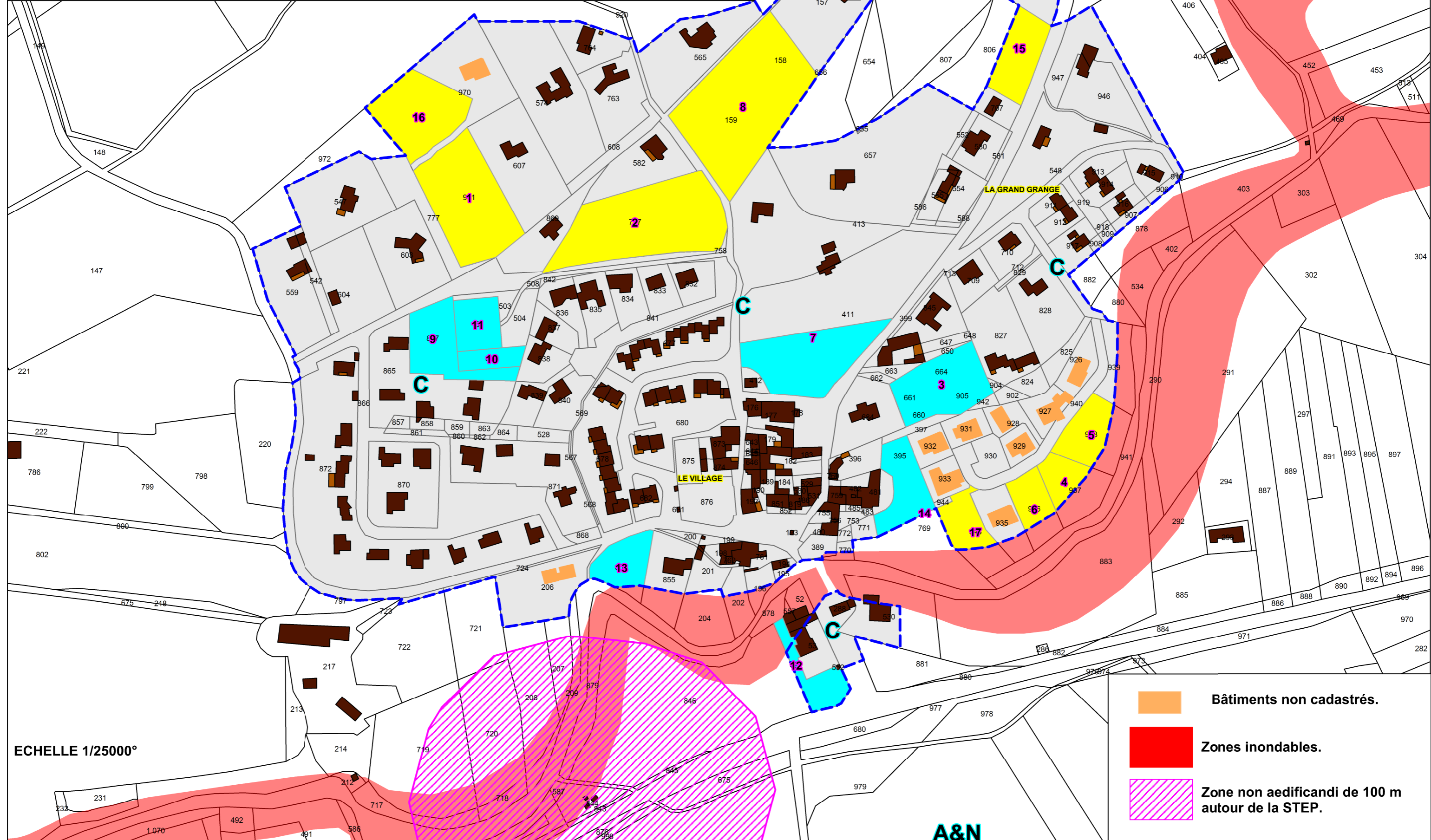


PROJET DE ZONAGE SUR LE VILLAGE

C Premier projet de zone constructible.

- 16** Terrains comptabilisés dans le potentiel constructible.
- 2** Terrains comptabilisés dans le potentiel constructible et sur lesquels est préconisé une urbanisation sous la forme d'une opération d'aménagement d'ensemble privilégiant l'habitat groupé.
- 8** Terrains libre mais non comptabilisés dans le potentiel constructible (non mobilisables à court ou moyen terme).



ECHELLE 1/25000°

A&N

- Bâtiments non cadastrés.**
- Zones inondables.**
- Zone non aedificandi de 100 m autour de la STEP.**